

## Relevé de la réunion du 14 avril 2020

Présents

Ordres, URPS

DCGDR : Mme GOEAU

ARS : DD, E SCHWARTZENTRUBER, PY DARNAUDET, C CHOMA

**Il est rappelé que les informations sont à diffuser à vos adhérents.**

### Lieux dédiés COVID

L'ARS indique que l'activité des lieux dédiés est en baisse et qu'il convient que les médecins travaillent dans leurs cabinets et non dans les lieux dédiés COVID.

CDOM 46 : il n'y a pas de lieux dédiés dans le Lot, il n'y en a pas eu besoin. A vu des journalistes ce week end et a rappelé que ce sont les cabinets de ville et le 15 qui doivent être contactés.

### Pathologies chroniques

Un communiqué de presse a été diffusé samedi dernier avec l'assurance maladie, l'URPS médecin et le CROM indiquant la nécessité d'assurer le suivi des personnes ayant une pathologie chronique.

CDOM 82 : la dernière phrase du communiqué peut prêter à confusion. Il convient d'indiquer que la consultation peut se faire dans le cabinet habituel du MG qui a été aménagé et organisé pour recevoir les patients suspects de COVID19. Pendant cette période, il faut répondre aux pathologies chroniques et au COVID.

URPS médecins : Il convient également de mentionner la possibilité de visite au domicile pour la population fragile.

L'ARS indique que la modification sera faite dans le prochain CP.

### Fermeture des cabinets des chirurgiens-dentistes

Suite à l'alerte du président du conseil régional des chirurgiens-dentistes, l'ARS a adressé une lettre aux chirurgiens-dentistes rappelant l'organisation souhaitée par l'ordre national : fermeture des cabinets avec mise en place de plateformes d'urgence. Le président remercie l'ARS et indique que cette lettre a permis de clarifier et d'être plus efficace.

### Podologues

L'ARS indique que des consignes nationales sont attendues et que l'Ordre régional des pédicures-podologues va diffuser un communiqué de presse avec la FORMS pour la prise en charge des urgences dans certaines MSP de la région.

### Tests sérologiques

Le sujet de la non fiabilité de ces tests a été évoqué lors de la dernière réunion. Un communiqué de presse avec les 3 CHU et les 3 URPS médecins, biologistes médicaux et pharmaciens sera diffusé ce jour.

### Information post-réunion

Le CP a été diffusé, il est ci-joint

### Masques

#### *Livraison / Distribution*

Livraison du stock régional de masques aujourd'hui (600 000 chirurgicaux) dans les pharmacies d'officine

#### *Médecins en clinique*

Les médecins à activité mixte dans les cliniques ont des masques lorsqu'ils réalisent des actes dans la clinique (sont salariés). Ils doivent se procurer des masques pour leurs activités de consultation

libérale dans les pharmaciens d'officine. Ils peuvent avoir des difficultés pour récupérer des masques en officine. Dans certains endroits, il n'y a plus de masques pour les libéraux qui ne travaillent pas en clinique. L'ARS étudie cette question

#### *GoMask.fr*

Environ 1000 médecins inscrits après envoi du message aux médecins ce week end, une quinzaine a eu des difficultés.

Certains médecins ne trouvent pas de pharmacies référencées dans leur secteur mais une nouvelle communication devrait permettre de renforcer les ouvertures de compte

AmeliPro a été lancé la semaine dernière, y compris en Occitanie, à la demande d'une partie de la profession

Les professionnels soulignent les difficultés liées à la concurrence de ces deux outils dont les fonctionnalités sont très proches et qui ont été déployés en même temps. Il n'y a pas d'obligation à utiliser un des deux outils. Il est en revanche important que sur un territoire de proximité tous les professionnels utilisent le même outil car les deux outils ne communiquent pas entre eux.

#### Surblouses

L'ARS a acheté des surblouses et en a donné à des DD (pour les professionnels de santé libéraux, EHPAD), CHU Montpellier, médecins. La prochaine livraison ira à l'URPS biologistes et dans les GHT. Il s'agit d'une dotation de dépannage. L'URPS biologistes peut dépanner occasionnellement des professionnels libéraux. Il convient surtout que les professionnels en achètent directement selon leurs circuits habituels. Il est rappelé les termes du compte rendu de la réunion du 7 avril dernier : il n'existe pas de réquisition sur les surblouses. Le travail de recensement des fabricants en Occitanie notamment se poursuit.

#### Arrêt de travail d'infirmiers libéraux

Problème de non-paiement par les assurances des indemnités journalières car situation d'état d'urgence sanitaire et pas de catastrophe sanitaire.

Le problème n'a pas été repéré chez les médecins.

L'ARS transmet cette problématique au niveau national

#### Rythme des réunions

L'ARS propose de passer à une réunion par semaine (le mardi à 13h30) pour les 15 jours à venir.

Les réunions seront bien évidemment complétées par des échanges sur des sujets particuliers.

Il pourrait être intéressant de repasser à deux réunions par semaine à l'approche du déconfinement.